



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

*Section Essonne*

# REVUE INFO

Année 2025 N° 35

Janvier 2025



**Château des Roches - Bievres**

Éditorial du président	p.2
Nouveau site Internet	p.3 à p.4
Remise médaille P. Flottes	p.5
2° RSMV	p.6
Assemblée générale 2024	p.7
- Rapport moral	p.8 à p.13
- Rapport financier	p.14 à p.15
- Rapport Commissaire aux comptes	p.13
- Elections	p.17
- Budget Prévisionnel 2024	p.18
Soirée Bleue 2024	p.19 à p.20
Diên Biên Phu	p.21 à p.22
Forum des associations	p.23
Rapprochement des générations	p.24
Remise du prix de l'engagement citoyen JSP	p.25
Galette des rois 2025	p.26
Nouveaux adhérents	p.27
Carnet	p.27

### REVUE D'INFORMATION

Dédiée aux adhérents de l'ANMONM91



## ÉDITORIAL

Chers compagnons, chers amis,

Aussitôt écrit ce mot de « compagnon », je sens que quelque chose a changé en moi. Tout d'un coup, je me sens à l'abri. Mais à l'abri de quoi ? À l'abri de ce monde violent, injuste, déboussolé, angoissant, qui nous étourdit chaque jour par des actes d'une barbarie insensée.

Un seul mot peut-il ainsi décontaminer l'atmosphère ? Éloigner pour un moment les relents de la folie du monde ? Oui, parce que le terme « compagnon » évoque pour nous des images de notre Ordre, micro-société étrangère aux turbulences, aux conflits et aux crimes qui sont l'ordinaire de notre actualité.

Rassurez-vous, chers compagnons, je n'irai pas jusqu'à prétendre que l'ordre national du Mérite soit le seul point lumineux dans l'obscurité ambiante, mais au moins c'est une institution respectueuse du droit, soucieuse de tolérance, de respect, de probité, de solidarité, et, bien sûr, de mérite.

Car notre association n'est pas indifférente au monde et s'efforce de contribuer, à sa mesure, à la sauvegarde des valeurs républicaines auprès de la jeunesse (prix du civisme), auprès des jeunes en grande difficulté (service militaire volontaire), auprès des jeunes sapeurs-pompiers (prix de l'engagement citoyen), à la solidarité à l'égard des compagnons âgés que la solitude ou la maladie accable, et la pérennisation du devoir de mémoire.

On peut penser que c'est insuffisant, malgré nos investissements dans de grandes causes nationales, mais il faut bien avouer que nos moyens en tant qu'association départementale sont bien limités et exige de chacun la vigilance pour le paiement de sa cotisation en début d'année.

Cependant nous pouvons aussi agir en dehors de l'association, auprès d'autres acteurs de la vie sociale qui cherchent à panser les plaies, apaiser les conflits, défendre l'environnement, animer des clubs sportifs ou culturels qui déploient un peu partout leur générosité et leur bienveillance.

Ne croyez surtout pas, qu'en visitant, par exemple, des malades dans un hôpital, vous vous éloignez de l'ONM, bien au contraire. En effet, non seulement vous effectuez une bonne action, mais vous servez sa notoriété et son image. Raison pour laquelle il ne faut pas hésiter à faire connaître votre qualité, ce qui pourra éventuellement susciter des questions.

Dans un monde qui sombre dans la violence et la peur de l'avenir, un pays a été capable d'organiser, de mettre en œuvre et d'assurer la réussite d'une manifestation internationale tout à fait exceptionnelle comme les Jeux Olympiques 2024. Ce pays, c'est la France. N'y-a-t-il pas là une source dans ce succès mondial la preuve que nous ne sommes pas dépourvus de compétences, d'intelligences, d'énergies et d'engagement de nature à redonner espoir et courage pour l'avenir ? N'y a-t-il pas là une source d'inspiration pour tout ce que nous entreprenons ? Chers compagnons, abordons 2025 avec confiance, fiers de ce que nous faisons et forts des valeurs que nous portons. Bonne année 2025 à chacun de vous et à vos familles.

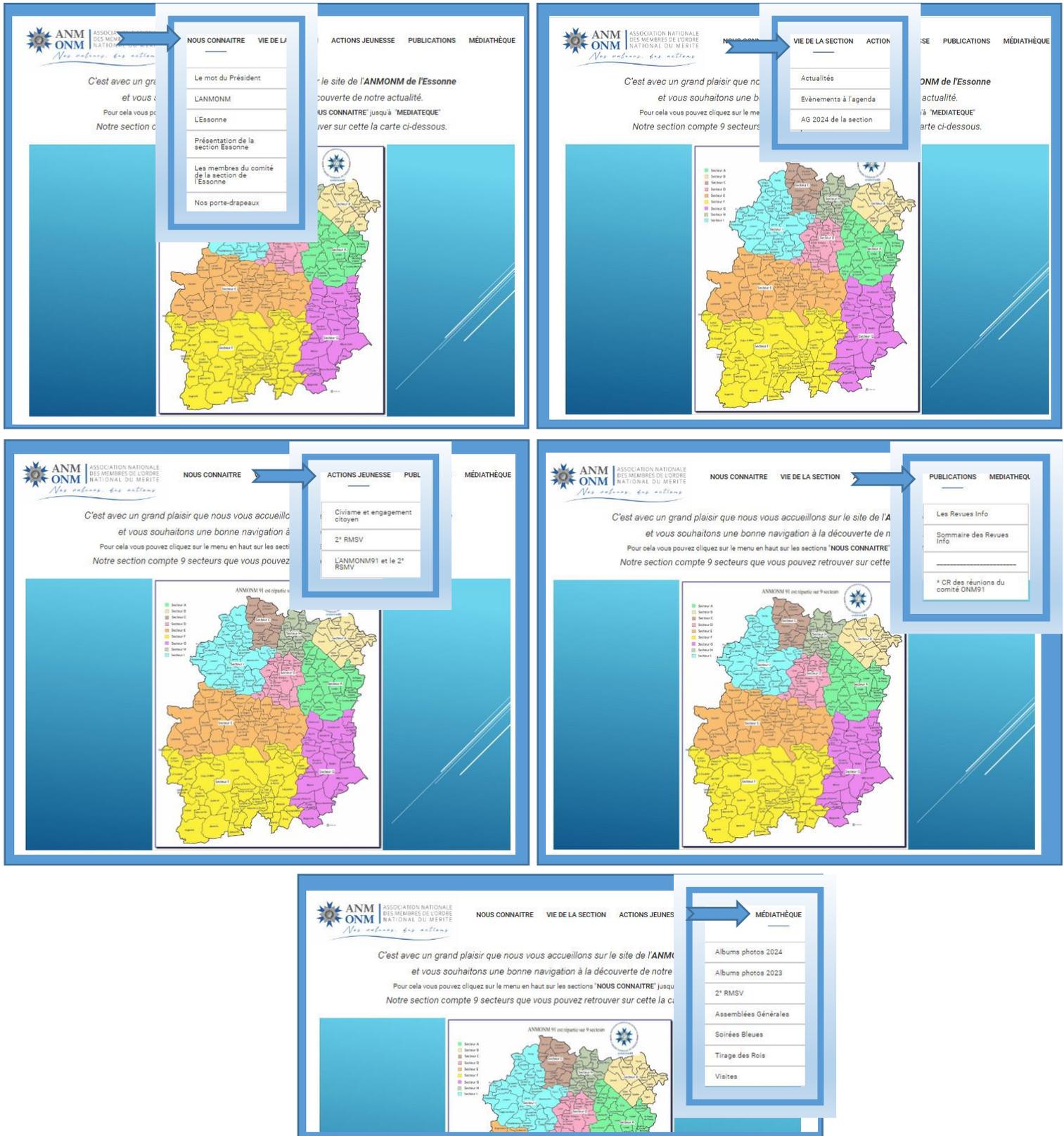
# Nouveau site internet de la section Essonne

Votre nouveau site internet est désormais accessible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Suite à la refonte du site internet du Siège, les sections départementales ont été sollicitées pour alimenter leur section. Vous pouvez retrouver sur le site les différentes informations concernant la section de l'Essonne.

Voici le lien à indiquer sur votre navigateur internet : <https://essonne.anmonm.org>

Figure ci-dessous les écrans des 5 menus dont les informations évolueront régulièrement au fil du temps.



## Point particulier sur le Menu « MEDIATHEQUE »

C'est ici que sont visibles les photos des différentes manifestations qui ont eu lieu en Essonne

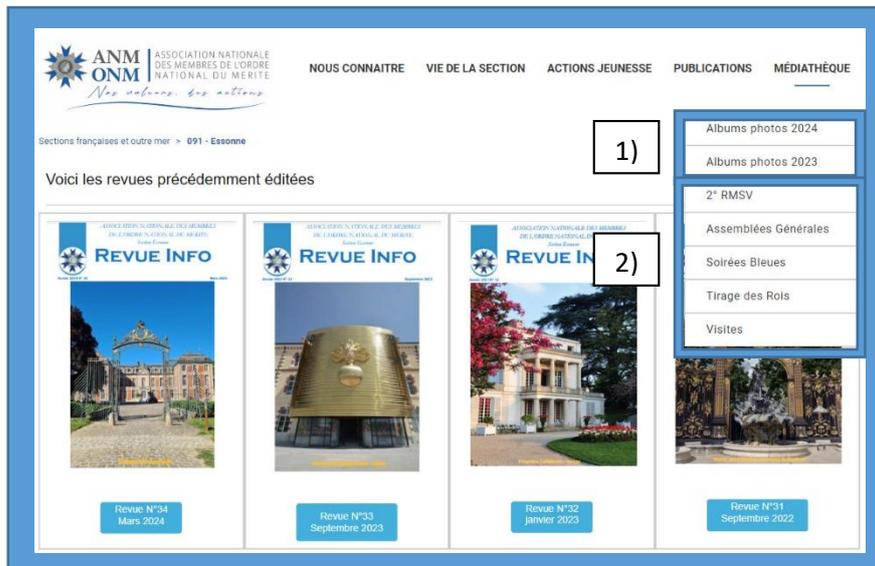
Il vous est proposé deux façons de retrouver l'album photo que vous recherchez.

### 1) Classement par année

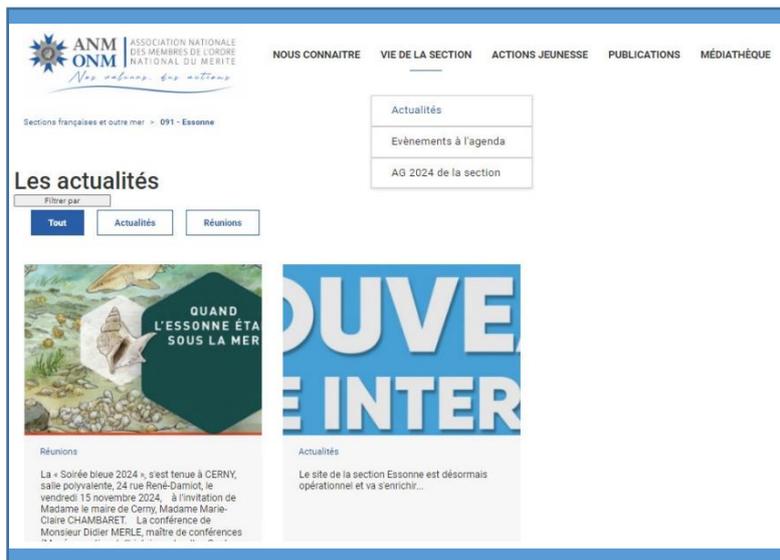
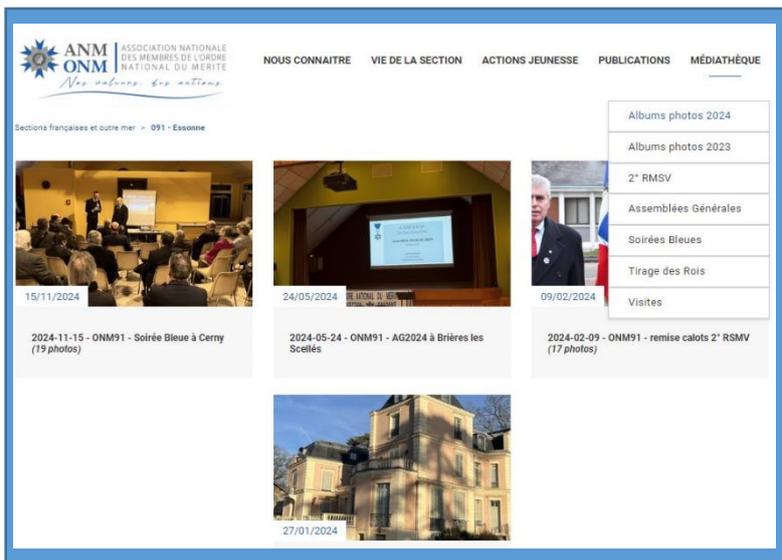
- a. 2024
- b. 2023

### 2) Classement par thème

- a. 2° RSMV
- b. Assemblées Générales
- c. Soirées Bleues
- d. Tirages des Rois
- e. Visites



Exemple d'écrans :



Rappel important : ce site va évoluer régulièrement et est complémentaire avec les autres informations envoyées par mail ou courrier,

*POUR MEMOIRE,*

*LE SITE du NATIONAL se trouve à cette adresse internet :*

<https://www.anmonm.org>

## Remise médaille Monsieur Pierre FLOTTES

Samedi 14 septembre 2024 à la Salle des mariages de la mairie de Dourdan (ville où il réside), le Docteur Pierre FLOTTES, Chevalier de l'ordre national du Mérite, président du comité de l'Essonne de l'Association nationale des membres de l'ONM, a reçu l'insigne d'Officier dans l'ordre national du Mérite de Madame Maryvonne SIEBENALER, Officier de l'ordre national du Mérite et membre du comité de l'Essonne de l'ANMONM.

En raison de la reconnaissance par l'Ordre de ses actions, Pierre Flottes a été élevé à cette qualité. Son dévouement, son investissement et ses rapports cordiaux avec les membres de l'association dans l'Essonne, ainsi qu'avec les personnalités du territoire sont unanimement reconnus par tous.

Il avait été nommé par l'Ordre au titre de Chevalier, du fait de son parcours professionnel exceptionnel dans le milieu médical. Il a dirigé notamment pendant de nombreuses années le laboratoire du Centre hospitalier d'Etampes-Dourdan.

Entouré de sa famille et de ses amis et compagnons, il a été chaleureusement félicité pour cette promotion, et un moment convivial sympathique a été partagé ensuite par tous.



Il convient de noter l'implication de M. Pierre de CARVALHO, maire de Dourdan, dans l'organisation de cette cérémonie à laquelle il était présent. Il en a été cordialement remercié.

## 2ème Régiment du Service Militaire Volontaire

Chaque remise de calots est l'occasion pour le régiment de recevoir élus locaux, autorités militaires et représentants d'associations.

Cette présence témoigne de la reconnaissance du volontariat des jeunes qui rejoignent le 2ème RSMV (Régiment du Service Militaire Volontaire) avec pour objectif de lancer leur vie professionnelle. Un appui à leur motivation pour les volontaires qui réalisent que leur projet est soutenu.

La cérémonie du vendredi 18 octobre s'est déroulée en présence du député Steevy GUSTAVE, de la sénatrice Jocelyne GUIDEZ, de Patrick RETEAU, adjoint au maire du Plessis-Pâté, d'Henri CALIFAUT, adjoint au maire d'Évry, ainsi que des représentants d'associations locales comme l'Union nationale des combattants (UNC), l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite de l'Essonne (ANMONM 91), et l'Office national des combattants et des victimes de Guerre (ONAC) avec madame Karine RADOJCIC.

Entre la remise de calots et le défilé final, Pierre FLOTTES, Philippe BRUNEAU, Jean-Claude LE ROUX et Bernard MALBRUN (porte-drapeau) qui représentaient l'ANMONM 91, ont remis les prix aux lauréats de la cohorte 13/24, suite au jury du 26 septembre 2024.



# Assemblée générale 2024

L'assemblée générale s'est tenue le 25 mai 2024 dans la salle Emile BESSON à Brières-les-Scellés située rue des Ruelles, mise à disposition gracieusement par Monsieur le Maire de Brières-les-Scellés, Michel ROULAND.

Madame la Préfète de l'Essonne, Frédérique CAMILLERI, Madame la députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne, Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO, Monsieur le sénateur de l'Essonne, Jean-Raymond HUGONET et Monsieur le maire de Brières-les-Scellés, Michel ROULAND nous ont honoré de leur présence.

Cette réunion en présence des membres de notre section de l'Essonne, s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Minute de silence pour les compagnons décédés.
- Rapport moral par la secrétaire départementale.
- Rapport financier 2023 par la trésorière départementale.
- Rapport du contrôleur aux comptes.
- Mise aux voix des rapports par le Président.
- Élections (présentation des candidats, scrutin, dépouillement).
- Exposés des responsables de commissions.
- Programme d'actions 2024 et budget prévisionnel. Mise aux voix par le Président.
- Réponse du Président aux questions.
- Allocutions des personnalités présentes.
- Résultat des élections. Annonce par le Président.



Intervention de M. Michel Rouland, maire de Brières-les-Scellés

Intervention de Me Frédérique Camilleri, préfète de l'Essonne

# AG2024 - Rapport moral

Ce rapport moral pour l'année 2023 est présenté par Claudine MUCKENSTRUM, secrétaire.

L'année 2023 a d'abord été marquée par les **manifestations autour du 60<sup>ème</sup> anniversaire** de la création de l'ordre national du Mérite, et notre section y a participé notamment le jour de la soirée bleue.

Depuis notre assemblée générale le 22 avril 2023 à Morsang sur Orge, le comité s'est réuni tous les mois, dans certains cas en visio-conférence. En raison des travaux qui vont être entrepris à l'hôtel de l'Arquebuse, la sécurité n'étant plus assurée, les réunions ont été transférées en cours d'année à la mairie de Corbeil, dans l'attente de bureaux qui nous hébergeraient ainsi que les associations d'anciens combattants. Je tiens à remercier la mairie de Corbeil et en particulier Mme PAVAMANI pour son implication et son dévouement pour trouver un nouvel hébergement. Dans le Comité, les différentes commissions ont œuvré chacune dans leur domaine de compétence.

## Le Comité

Les actions prioritaires menées au plan national et au niveau de la section, reposent toujours sur 3 piliers :

« Recruter et fidéliser, Rassembler, Rayonner ».

Je débute par le constat fait par le président national Patrick Sandevor :

« Si notre association dispose d'atouts considérables par son maillage territorial, ses partenariats, et outils à disposition notamment, nous avons plusieurs faiblesses. Elles tiennent aux adhésions toujours difficiles à réaliser, à une communication encore limitée, à des adhérents qui participent peu, et à des autorités départementales peu approchées en vue d'un dialogue fructueux. »

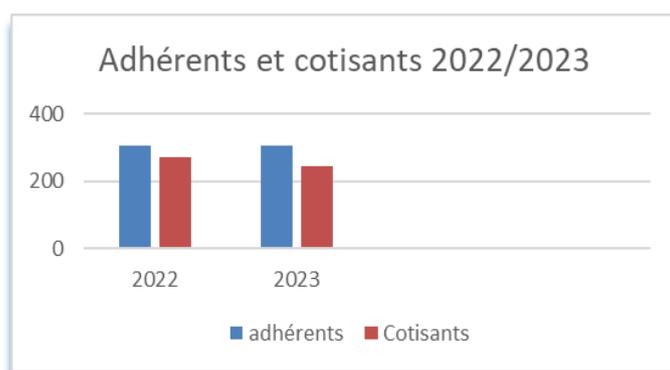
## *Recruter et fidéliser*

### **Ce constat au niveau national se décline au niveau départemental :**

L'évolution du nombre d'adhérents sur plusieurs années, montre une baisse constante, en raison de l'âge de ces derniers et de la baisse du nombre de décorés ; une baisse du nombre de cotisants est également constatée, ce qui impacte les finances et donc les actions.

Le constat pour notre section figure dans ce graphique :

- pour 2022 cotisants = 270 sur 305 adhérents
- pour 2023 cotisants = 244 sur 307 adhérents



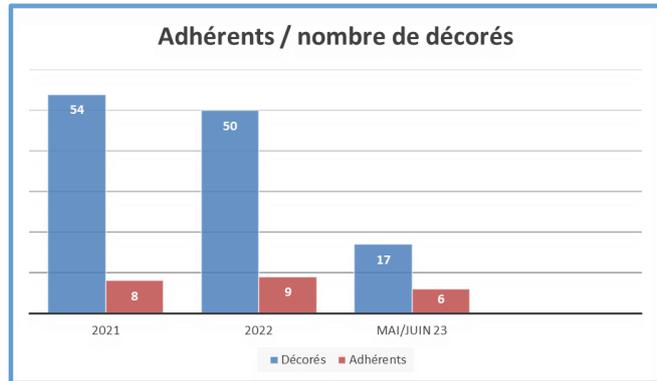
Je rappelle que pour les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation, une procédure de suspension est mise en œuvre : pour 2020, 2021 et 2022 le nombre total est de 36 ; un courrier est adressé, et faute de cotisation ces compagnons sont suspendus.

**S'agissant des promotions**, globalement le nombre de personnes promues annuellement est en baisse.

Je souhaite reprendre ici les propos du Grand chancelier François Lecointre qui souligne :

- la nécessité de réévaluer les contingents,
- de récompenser les hommes et femmes représentatifs de la diversité des engagements dans la société, notamment via le tissu associatif,
- la possibilité de faire des propositions issues de l'initiative citoyenne.

**En 2021**-mai/juin et novembre : 54 -  
pour **2022** : 50  
pour **2023** : 17 pour la promotion de mai/juin



### **L'adhésion des nouveaux décorés est faible.**

Les contacts avec ces nouveaux promus restent difficiles. Les informations individuelles les concernant sont toujours reçues avec retard. (Juin 23 reçue en septembre 23 - Novembre 23 non encore reçue). La rencontre avec Mr le Préfet en mars 2023 laissait présager une amélioration. Il n'en est rien pour l'instant. Nous espérons que la prochaine rencontre avec Mme la Préfète va améliorer la situation.

**-nombre de promus 2022 = 50 dont 9 ayant adhéré.**

**-nombre de promus 2023 = 17 dont 6 ayant adhéré.**

### **Recruter reste donc axe majeur pour les actions dans les sections et au niveau national.**

Nous avons parlé en 2023 de la mise en place d'un Grenelle des effectifs suite aux travaux de la Commission nationale « développement et prospective » à laquelle participe Jacky HENRY. Ceci est toujours d'actualité, et concerne chaque adhérent :

- Développer le recrutement d'adhérents auprès des nouveaux nommés/promus, ce qui peut être fait par tout adhérent.
- Fidéliser les adhérents
- Sensibiliser les adhérents au règlement de leur cotisation au plus tard à la fin du 1<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours ; cette formalité permet la construction du budget, et de programmer les actions ;
- Ne pas hésiter à faire des propositions issues de l'initiative citoyenne pour récompenser des hommes et des femmes, acteurs discrets, efficaces, et solides au niveau de la Cité.

J'ajouterai :

- L'obtention par la préfecture des listes annuelles des nommés et promus dans un délai court, permettrait de les contacter rapidement.
- L'organisation d'une cérémonie à la préfecture des nouveaux nommés/promus, ONM et SMLH demandée de longue date ; nous souhaitons que ceci puisse enfin se concrétiser.

## ***Rayonner - Mieux se faire connaître :***

- Il reste très important de **se faire connaître auprès des autorités départementales** afin de faire remonter, à ce niveau, les valeurs et engagements que nous défendons, notamment par la participation à toutes les manifestations citoyennes auxquelles nous sommes conviés. En particulier, la présence des membres du Comité et des adhérents aux cérémonies commémoratives est importante et permet de rencontrer les autorités locales et départementales.
- Les supports de communication.
- La revue : 2 numéros par an.
- La revue nationale Le Mérite.
- La mise à disposition d'un site internet rénové et opérationnel.

## ***Rassembler***

- Le délégué de secteur au niveau local a un rôle de cohésion entre membres de l'association. Il permet aussi de contacter les compagnons qui auraient oublié de payer leur cotisation.
- **9 délégués de secteurs.** Le secteur A reste toujours à pourvoir.
- **Compagnons de plus de 90 ans :** jusqu'à présent la situation était la suivante : pour ceux qui ne paient pas leur cotisation, la section payait la quote-part au siège ; nous avons prévu de ne plus payer cette quote-part et, que ces compagnons fidèles, adhérents de longue date, soient rassemblés dans la base des adhérents dans un état particulier, afin qu'ils relèvent de la responsabilité de l'ensemble du Comité. A noter que le siège prévoit la possibilité de faire un diplôme pour les plus anciens adhérents.

## **La Commission Entraide et solidarité**

C'est avant tout une équipe qui rayonne autour des délégués de secteurs. Si ceux-ci sont invités à prendre régulièrement contact avec les Compagnons âgés ou en difficulté, cette démarche, chaque adhérent doit la faire sienne, et signaler au délégué de secteur ou au secrétariat tout compagnon autour de lui qui est malade, admis en maison de retraite, qui est conduit à déménager, ou qui décède. En effet nous apprenons souvent tardivement un décès ou une admission dans une maison de retraite en Essonne ou ailleurs, ce qui nous fait perdre le contact.

## **La jeunesse - Ce point est au cœur de nos actions.**

- **Le prix de l'Education Citoyenne et le concours scolaire d'affiche**

Le Prix de l'Education citoyenne est une déclinaison au niveau départemental de la convention signée par l'Association nationale de l'ANMONM et le Ministère de l'éducation nationale.

L'année 2023/ 2024 n'a pas permis de mettre en place ce prix au niveau de notre département. Les Services académiques, sollicités à plusieurs reprises, n'ont pas donné suite compte tenu de l'absence de candidature. Aussi un courrier a été adressé à Mme la Directrice académique pour relancer ce prix au regard de l'importance de la valorisation des actes de civisme dans la période actuelle.

- **Prix de l'Engagement Citoyen – prix visant à promouvoir et à diffuser les actions citoyennes par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Essonne.**

Une convention nationale de partenariat a été signée entre la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers et le président de l'ANMONM. Celle-ci a été déclinée en Essonne par la convention de partenariat signée par l'association avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne le 14 septembre 2022. L'année 2023 a concrétisé la mise en place de ce prix. Celui-ci reconnaît les actions individuelles ou collectives des JSP, relevant du domaine du civisme et de leur engagement au service de la population. Le prix sera délivré au niveau du département par un jury composé de membres de l'UDSP91 et de l'ANMONM91. Il peut ensuite être transmis au siège de l'ANMONM en vue de l'attribution d'un prix national.

A cette fin notre compagnon artiste sculpteur Gaëtan Ader a réalisé un trophée, complété pour la partie menuiserie par le menuisier du SDIS.

Des précisions sur ces 2 prix seront données par Bernard SPROTTI responsable de cette Commission.

- **Le Service militaire volontaire SMV**

A la suite de la convention locale de partenariat avec le lieutenant-colonel responsable de cette action sur l'ancienne base aérienne 107 à Brétigny, déclinant au niveau local la convention nationale, nous remettons des prix aux jeunes les plus méritants du 2ème RSMV Régiment Service Militaire Volontaire. Un chèque est remis au plus méritant de la cohorte, des félicitations pour 1 ou 2 autres jeunes, et remise d'une médaille à tous. Les partenaires professionnels en partenariat avec le SMV sont divers : sécurité, logistique, aéroportuaire, Disney, restauration, fibre...

L'engagement de la section est important, que ce soit par la participation aux jurys, qu'aux remises de prix et remise des calots, et du point de vue financier au vu du nombre de cohortes récompensées.

Ainsi en 2023 :

6 sections, 6 jurys. Les 6 remises de récompenses ont eu lieu à la cérémonie de lever des couleurs. 3 personnes du Comité sont présentes dans chaque cas.

L'ANMONM 91 a été également présente lors de 6 cérémonies de remises de calots et de la prise d'armes lors du départ du Lieutenant-Colonel Pierre DE SAINT MARTIN et de la prise de commandement du Lieutenant-Colonel Gaëtan LANGLOIS. Jean-Claude LE ROUX

- **Fondation de la Légion d'honneur «UnAvenirEnsemble»**

présidée par le Grand chancelier de la Légion d'honneur. Elle propose aux décorés de s'engager aux côtés de jeunes méritants issus de milieux défavorisés pour les aider à accomplir leurs études et à s'insérer dans la vie professionnelle. La Fondation met en relation des décorés et des jeunes méritants. Cette relation « parrain / filleul » est une relation qui s'inscrit dans la durée : du lycée jusqu'à l'insertion professionnelle des filleuls. Philippe Bruneau apportera des précisions.

- **Devoir de mémoire**

Les membres du Comité participent aux cérémonies dans leurs communes respectives, ainsi qu'à la préfecture pour certains. Le porte drapeau national et départemental Bernard MALBRUN est très assidu à toutes ces manifestations et Claude BARTOS est également présent.

Nous avons également été sollicités récemment par la mairie de Corbeil pour participer aux cérémonies officielles, ce que nous essayons de faire dans la mesure de nos disponibilités. Ainsi nous étions présents le 19 mars 2024 pour la commémoration de la "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

## Réunions et Manifestations

- **AG ordinaire nationale des 8 et 9 juin 2023 à Paris, mairie du XVIème**

La section était représentée. Au cours de cette assemblée ont été soulignés les enjeux en termes d'organisation, informatique, communication, gestion des effectifs et recrutement et les résultats des travaux menés par les différentes commissions nationales sur ces sujets ont été présentés. Travaux indispensables mais non suffisants, pourrait-on dire, les actions priment pour contribuer au rayonnement des valeurs, et de la culture sur le territoire national et à l'étranger.

La remise des prix de l'éducation citoyenne 2023, de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers 2022, de l'initiative mémorielle 2022, de la mémoire 2023, a récompensé des comportements exemplaires, l'engagement de la jeunesse, et témoigné de l'importance de la transmission.

Ont été annoncées les manifestations autour du 60 -ème anniversaire de l'ordre national du Mérite, et des 80 ans du débarquement de Normandie qui sera mis à l'honneur le 14 juin 2024.

Le compte rendu figure dans la revue Le Mérite.

- **Soirée bleue le 17/11/23 à Breuillet.**

Soirée bleue exceptionnelle, puisque nous fêtons le 60ème anniversaire de l'ordre national du Mérite, en présence de

- Monsieur Bertrand GAUME, préfet de l'Essonne,
- Monsieur Alexander GRIMAUD, sous-préfet de Palaiseau,
- Monsieur Jean Raymond HUGONET, sénateur de l'Essonne
- Madame Dany BOYER, vice-présidente du président du Conseil Départemental
- Madame Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO, députée
- Monsieur Alexis IZARD, député.
- Madame Véronique MAYEUR, maire de Breuillet
- Monsieur Patrick SANDEVOIR , président national de l'ANMONM.

La conférence du Commissaire général de division aérienne Michel BARBAUX a évoqué l'historique de notre ordre. Une exposition a présenté cet historique en images et une vente d'objets était en place.

## **60ème anniversaire 30 novembre et 1er décembre 2023 au Palais du Luxembourg**

Un compte rendu a été publié dans la revue Le Mérite. Journée exceptionnelle, en présence du grand chancelier François LECOINTRE, qui a souligné l'actualité et la permanence des valeurs incarnées par notre ordre dans la Cité et plus particulièrement vers la jeunesse. Après l'intervention du grand chancelier, Messieurs Hervé GAYMARD, Xavier DARCOS, William CHRISTIE, sont intervenus chacun sur un thème spécifique : contexte de la création de l'ordre, l'école et la Nation, l'importance de la transmission.

## A été remis le prix du 60ème anniversaire.

Ce prix lancé en juin avait pour objectif de valoriser le travail réalisé par les sections métropolitaines et ultramarines en 2022 et 2023. Notre section avait participé en transmettant un dossier sur notre action dans le cadre du Service militaire volontaire. Les prix ont été attribués à 3 sections : Martinique, Vendée, Tarn et les 17 sections ayant participé, dont la nôtre, ont reçu un diplôme de reconnaissance.

Ont été remis ensuite les prix nationaux de l'engagement citoyen Jeunes sapeurs-pompiers 2023, initiative mémorielle 2023, et civisme 2022.

Ces 2 journées se sont terminées par le ravivage de la Flamme à l'Arc de triomphe.

## Manifestations

- *Exposition Ramsès II* : 5/06/2023
- *Visite de la prison de Fleury* : 25/04/2023
- *Pagode d'Evry invitation SMLH* : 12/05/2023
- *Cathédrale d'Evry invitation SMLH* : 28/10/2023
- *Galette* le 27/01/2024 à la Maison littéraire de Victor Hugo, château des Roches à Bièvres.

La visite a permis de découvrir ce lieu cher à Victor Hugo, le « salon bleu », le « salon rouge » où il composait certains de ses écrits les plus célèbres, et les cinq pièces classées « trésor national ». A suivi le moment convivial de dégustation de la galette.



---

## AG2024 - Rapport financier

---

Ce rapport des comptes de la trésorerie pour l'année 2023 est présenté par Maryvonne KALTENBACH, trésorière.

Comme chaque année, l'état de trésorerie, clôturé le 31 décembre 2023, a été transmis au siège de notre association selon les règles établies, et soumis à l'examen du Contrôleur aux comptes de notre section, notre compagnon Philippe DUPONT, qui a examiné la régularité et la tenue des comptes.

Ces comptes sont regroupés par poste. Ils font apparaître des recettes regroupées par catégories, pour un total de **23 362,82 €** et des dépenses regroupées également par catégories pour un total de **24 387,45 €**.

En 2023, et pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons un **solde est négatif de 1024,63 €**.

Quelques précisions sur le tableau N°1 - SITUATION DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023 pour expliquer ce résultat :

L'augmentation des recettes 2023 par rapport à celles de 2022, est due à l'augmentation du tarif des cotisations et du coût de l'abonnement à la revue nationale. Elle n'est pas ressentie dans le résultat de l'exercice 2023 car par effet domino, les rétrocessions au siège ont suivi cette même évolution. Les dépenses ont donc été grevées d'autant.

Plusieurs acquisitions importantes ont été décidées cette année.

- Une enceinte amplifiée de 500 W pour un montant d'environ 250 Euros, afin de suppléer à la sono des salles louées.
- La création d'un trophée pour le prix de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers pour un montant d'environ 1900€ qui comprend la conception artistique par notre compagnon Gaëtan ADER et l'usinage de la sculpture métallique. Le socle en chêne a été réalisé par le menuisier du Service Départemental Incendie et Secours de l'Essonne à titre gracieux. Cette dépense sera amortie sur 3 ans.

Le nombre de non cotisants reste constant, 54 compagnons sur les 300 de notre association n'ont pas réglé leur cotisation en 2023, soit 18 %.

Ce pourcentage aurait pu être encore plus important si notre secrétaire adjointe Mme Eugénie NURIT n'avait pas assuré provisoirement la relation avec les compagnons du secteur A qui ne dispose toujours pas de délégué. Je tenais à la remercier pour son investissement.

Nous cherchons toujours un compagnon qui accepterait de prendre la mission de délégué du secteur A.

Le montant des dons effectués par nos compagnons reste constant, un peu plus de 3000€. **Nous remercions ces généreux compagnons donateurs pour leur soutien.**

Après une augmentation l'année dernière, le nombre d'abonnements à la revue "Le Mérite" connaît une chute importante de 18 %, elle pourrait être expliquée par son prix augmenté de 60 % en 2023.

Dernier point, l'augmentation du taux d'intérêt de 2 à 3 % du livret bleu a permis un gain de 361,38€ contre 149,55€ l'année dernière. Toutefois, ce livret a dû être résilié à la demande du siège fin 2023 au profit d'un compte sur livret dont le taux de rendement est inférieur.

Nous disposons au 31 décembre 2023 de **12 896,86 €**.

Tels sont les comptes 2023 qui sont présentés au vote de l'Assemblée à l'issue de la prise de parole de notre compagnon Philippe DUPONT, contrôleur aux comptes.





SECTION ESSONNE

ASSOCIATION NATIONALE  
DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
Reconnue d'utilité publique (décret du 28-01-87)

Rapport du contrôleur aux comptes  
Exercice 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Compagnons,

C'est depuis l'exercice comptable de 2013 que le mandat de contrôleur aux comptes m'a été attribué et renouvelé chaque année par le Bureau du Comité de notre Section. Je suis honoré de cette confiance.

Au terme de ces 10 années d'exercice, je fais aujourd'hui un **appel à candidature pour assurer ma succession**. Nous pourrions alors envisager un passage de relais sur 2 exercices comme nous l'avions fait avec notre compagnon Roger HUESO.

Je rappelle que le contrôleur aux comptes *d'une association* est une personne bénévole, désignée par le Bureau du Comité de notre section. *La mission du contrôleur aux comptes consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des réunions du Bureau du Comité de la section et des assemblées générales.*

*En aucun cas le contrôleur aux comptes ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission, que le contrôleur certifie dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.*

Afin de vérifier la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice 2023, j'ai rencontré le 17 Février 2024, Madame Maryvonne KALTENBACH, trésorière de notre section départementale.

Un double de la situation 2023, ainsi que le dernier relevé bancaire de l'année 2023 m'avaient été préalablement fournis.

J'ai vérifié que le solde correspondait bien à celui indiqué dans les états financiers fournis à l'Association Nationale. Cette année, j'ai procédé à 6 points de contrôle, tous relatifs aux lignes de dépenses. Toutes les questions posées ont trouvé une réponse. Toutes les pièces comptables demandées m'ont été présentées et correspondent aux écritures comptables. Plus d'une trentaine de pièces comptables ont ainsi été analysées.

Sur la base des éléments consultés, la comptabilité 2023 de la section m'est apparue convenablement tenue à la fois sur le plan des justificatifs présentés et sur celui des méthodes, sans observation, ni réserve.

Pour conclure, les membres présents et ceux éventuellement détenteurs de pouvoirs, peuvent approuver les comptes présentés par la Trésorière et, conformément aux statuts et au Règlement Intérieur, accorder quitus aux membres du Bureau de la Section.

Un exemplaire de ce rapport est remis à la Trésorière pour être joint au rapport financier au titre de l'exercice 2023.

Je vous remercie de votre attention.

A Brières-Les-Scelles, le 25 Mai 2024  
Philippe DUPONT  
Contrôleur aux Comptes ANMONM 91

## AG2024 – Elections

Tous les compagnons ont reçu par courrier une invitation pour participer à l'assemblée générale 2024 de la section de l'Essonne. Les membres de la section ne pouvant être présents, à jour de leur cotisation 2023 et justifiant d'un an de présence dans la section, ont été invités à renvoyer un pouvoir pour les élections.

Une fiche de candidature pour être membre du Comité et/ou délégué de secteur était jointe.

Aucun compagnon n'a fait acte de candidature pour être membre du Comité, ou ne s'est proposé pour être délégué de secteur (le secteur A est un secteur actuellement sans délégué).

Pour le renouvellement du tiers sortant, 5 postes étaient à pourvoir ; se représentaient :

• Philippe BRUNEAU -----



• Edwige HUOT-MARCHAND -----



• Maryvonne KALTENBACH -----



• Eugénie NURIT -----



• Bernard SPROTTI -----



### Résultats des élections

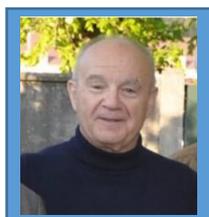
Nombre de Votants 89 dont 39 compagnons présents à l'assemblée générale.

Philippe BRUNEAU avec 84 voix, Edwige HUOT-MARCHAND avec 84 voix, Maryvonne KALTENBACH avec 89 voix, Eugénie NURIT avec 89 voix et Bernard SPROTTI avec 89 voix ont été réélus.

### CONSTITUTION DU BUREAU

Le bureau de l'association a été réélu comme suit, lors de la réunion du Comité le 4 juin 2024 :

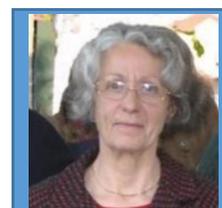
• Président : Pierre FLOTTES -----



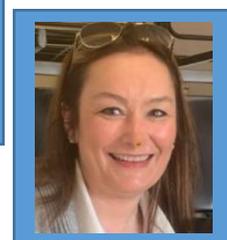
• Trésorière : Maryvonne KALTENBACH -----



• Secrétaire : Claudine MUCKENSTURM -----



• Secrétaire et trésorière adjointe : Eugénie NURIT -----



Le mandat du contrôleur aux comptes, Philippe DUPONT, a été renouvelé pour une année.

## AG2024 – Budget Prévisionnel 2024

Ce projet de budget est élaboré en tenant compte des recettes impactées par un nombre décroissant d'adhérents depuis plusieurs années et d'un pourcentage de cotisations qui a du mal à dépasser les 80 %

Le projet de budget 2024 est proposé au vote pour un montant de **21 450 €** en équilibre pour l'année 2024, le résultat du compte de gestion fin 2024 dépendra avant tout des cotisations et des dons qui seront enregistrés cette année.

A la date de l'assemblée générale, 185 cotisations 2024 ont été enregistrées, soit seulement 62% des 298 adhérents de notre section, alors que la date limite du règlement des cotisations était fixé au 31 mars dernier.

<b>Tableau N° 2 – PROJET DE BUDGET 2024</b>					
DEPENSES			RECETTES		
Poste	Intitulé	Montant	Poste	Intitulé	Montant
<b>Fournitures</b>			<b>Produits d'activités annexes</b>		
	Fournitures administratives	1 100,00 €		Cessions d'articles ONM	150,00 €
	Autres fournitures	200,00 €			
<b>Charges</b>			<b>Produits financiers</b>		
	Assurances	175,00 €		Intérêts bancaires	300,00 €
<b>Fonctionnement</b>			<b>Dons</b>		
	Publications	1 350,00 €		Dons des adhérents	2 400,00 €
	Frais postaux	1 100,00 €			
	Services bancaires	90,00 €			
<b>Manifestations</b>	Assemblée générale	2 200,00 €	<b>Manifestations</b>	Assemblée générale	1 800,00 €
	Autres manifestations	1 600,00 €		Autres manifestations	200,00 €
<b>ABANDON DE FRAIS</b>		4 600,00 €	<b>ABANDON DE FRAIS</b>		4 600,00 €
<b>Cotisations</b>	Rétrocession cotisations	5 550,00 €	<b>Cotisations</b>	Cotisations	9 400,00 €
<b>Revue</b>	Reversement abonnement	2 600,00 €	<b>Revue</b>	Abonnement revue	2 600,00 €
<b>Autres charges</b>			<b>Autres Subventions</b>		
671300	Dons (comité Entente Essonne)	30,00 €	740000	Conseil Départemental	0,00 €
671310	Entraide	55,00 €			
671340	Civisme et prix citoyenneté	800,00 €			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>21 450,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>21 450,00 €</b>

## Soirée Bleue 2024

Notre traditionnelle Soirée bleue s'est tenue le 15 novembre 2024 à Cerny dans la salle polyvalente située au 24 rue René-Damiot avec pour thème : « L'Essonne sous la mer c'était hier ».

Elle a débuté par un dépôt de gerbes au monument aux morts place Zamenhof effectués par

- Monsieur le président de l'ANMONM91, Pierre FLOTTES
- Madame la maire de Cerny, Madame CHAMBARET
- Monsieur le sous-préfet de Palaiseau, Alexander GRIMAUD



De retour dans la salle, un discours est prononcé par le sous-préfet de Palaiseau, Alexander GRIMAUD suivi de celui de madame CHAMBARET, maire de Cerny.



C'est ensuite que nous assistons à la conférence de Monsieur Didier MERLE, maître de conférences (Muséum national d'histoire naturelle - Centre de recherche en paléontologie, Paris)

Cet exposé fort complet, nous transporte dans le passé, il y a une trentaine de millions d'années, quand l'Essonne était essentiellement recouverte par la mer. Les eaux ont accumulé des dépôts d'une centaine de mètres d'épaisseur et grâce à la découverte et l'étude des restes d'animaux mis à jour dans ces diverses formations, des paysages sont reconstitués. C'est alors tout un monde subtropical, marin ou terrestre, avec sa faune qui se révèle.

*Le commissaire général de division aérienne Michel Berbaux*

Durant cette présentation, le conférencier nous a exposé comment ces fossiles permettent de reconstituer les paysages de l'Essonne au Stampien (étage géologique dont le nom vient d'Etampes, commençant à environ à -33,9 millions d'années et se terminant à -27,8 millions d'années).



Cette soirée se clôture par un cocktail permettant des échanges entre tous les participants.

---

## Diên Biên Phu

---

Retour sur le voyage mémoriel de notre compagnon et membre du bureau de notre association Philippe Bruneau.

Souvenir qui passe ...cette vieille chanson de troupe nous lancine mes camarades et moi lors de notre périple sur le chemin de mémoire de nos anciens. De TUYEN QUANG à DIEN BIEN PHU en passant par CAO BANG, la RC 4, LAO CAI, TA SAN, SAPA, NINH BINH...les tambours de bronze résonnent dans notre tête...

Nous suivons à partir de LAO CAI le chemin du sous-lieutenant TORRES de la 317<sup>ème</sup> section, dans sa descente vers DIEN BIEN PHU...tout comme lui nous sommes accueillis dans tous les villages de montagnards THAI noire, NUNG, DAO Rouge, HMONG à pompons avec les mêmes sourires, la même douceur et gentillesse teintée de curiosité, ils n'ont pas vu de « FLAP » sobriquet affectueux donné aux Européens depuis longtemps !

Objectif : DIÊN BIÊN PHU ...

A notre arrivée, l'on sent une frénésie de préparatifs pour réunir les 15 000 hommes qui vont défiler à la gloire de l'oncle Ho et du Général GIAP.

Nous allons directement accueillir le ministre de La Défense M. Le Cornu et Mme. Morales secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire, un échange chaleureux et constructif s'opère pour préparer la journée de demain 7 Mai 2024.



A notre retour à l'hôtel, surprise ! Le premier ministre vietnamien est dans notre hôtel, sous l'œil inquiet de son service de sécurité... Nous sommes les seuls Français et occidentaux présents.

En ce 7 mai, Il fait chaud et humide, la pluie menace, c'est la saison de la mousson, 32°C, nous décidons néanmoins de faire le chemin de 3 km à pied pour nous fondre dans la foule et sentir la ferveur... nous vivons des moments de partage et d'humanité. Tous nous arrêtent pour nous saluer, enfants, femmes, anciens et militaires, pour prendre des photos avec nous, dans tous les costumes possibles et imaginables, des centaines de ces photos et films circulent sur les réseaux sociaux vietnamiens. Quel bonheur partagé que de ressentir ce sentiment de bienvenue, ces sourires accueillants, les poignées de mains chaleureuses, ces signes d'amitié et de curiosité.

Nous poursuivons par le pont 405, le bunker du Gal De Castries, Eliane 2.... Avec toujours cet accueil bienveillant des Vietnamiens, et nous arrivons pour la mise en place de la cérémonie à la Stèle ...Nous avons apporté notre drapeau, quelques ex-légionnaires grenouillant dans les guérillas locales viennent nous voir avant l'arrivée de la délégation officielle Française car ces « mercenaires » sont « personae non grata » !



M. le ministre de La Défense et Mme. Patricia Morales viennent nous saluer très chaleureusement et partager ce moment solennel en présence des derniers anciens combattants vivants...Suit le discours prononcé par M. Le Cornu : mémoire et respect dû à nos anciens, cette page dure de l'histoire de France qui ne peut pas s'éteindre ! Que d'émotions vives devant ce mausolée, en communion avec nos anciens. Chacun avec sa propre histoire, dont le sacrifice, la souffrance, la confrontation avec la mort est notre histoire sans fard autour de notre drapeau. Nos vieux soldats présents nous ont offert et fait ressentir leurs souvenirs de frères d'armes, leurs parcours, leurs douleurs, mais surtout leur fierté et leurs joies d'avoir servi la France et aimé ce pays jusqu'au sacrifice ultime.

Les Vietnamiens nous ont donné une vraie leçon d'humanité et de fraternité. Ils ont rallumé la flamme qui brûle au fond de nous tous, et ce, pour qu'à jamais cette page de notre histoire commune franco-vietnamienne soit un souvenir inextinguible gravé dans notre mémoire humaine collective et fraternelle.



## Forum des associations à Savigny/Orge

Une première participation pour l'ANMONM Essonne

Le traditionnel « Forum des Associations » s'est déroulé le samedi 7 septembre 2024, de 8h30 à 17h, au stade Jean Moulin à Savigny-sur-Orge. Cet événement rassemble chaque année un grand nombre d'associations locales, offrant une vitrine à leurs activités et permettant des échanges avec les habitants.

Pour la première fois, la section de l'Essonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) y a participé, avec un stand dédié. Ce dernier était décoré de panneaux retraçant l'historique de la création de l'Ordre National du Mérite, mettant en lumière son rôle et les objectifs de notre association. Le drapeau de l'ANMONM, fièrement arboré, a attiré l'attention des visiteurs.

### Une mobilisation collective

Tout au long de la journée, plusieurs membres ont assuré une présence active sur le stand : Bernard MALBRUN, Eugénie NURIT, Marie CAMAS et Claudine MUCKENSTURM. Leur mission ? Répondre aux questions des visiteurs, partager des informations sur l'Ordre National du Mérite et présenter les nombreuses actions menées par l'association.

Malgré une affluence limitée de visiteurs, cet événement a été une belle occasion de dialoguer avec les personnalités locales et d'établir des contacts fructueux.

### Un retour à une tradition oubliée

Cette participation a également ravivé des souvenirs pour les responsables des associations patriotiques, qui se sont souvenus de l'existence, il y a 4 ou 5 ans, d'un stand commun les réunissant au forum. Ils ont exprimé leur souhait de renouer avec cette tradition, dans l'objectif de renforcer la visibilité des associations patriotiques et de favoriser une synergie entre elles.

### Un bilan encourageant

Pour l'ANMONM Essonne, cette première participation au Forum des Associations de Savigny-sur-Orge marque une étape importante dans ses actions de proximité. Elle illustre l'engagement des membres à promouvoir les valeurs de l'Ordre et à s'investir au sein de la vie locale. Gageons que cette expérience sera renouvelée et qu'elle ouvrira la voie à de nouvelles collaborations entre associations.



## Rapprochement des générations

Désormais, les porte-drapeaux de la ville de Yerres ont en moyenne 85 ans ; ce sont des anciens combattants des guerres d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Dans le cadre de la transmission de la Mémoire aux jeunes générations, la ville de Yerres organise chaque année une formation de porte-drapeaux destinée, entre autres, aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Elle est précédée d'une explication des protocoles des cérémonies patriotiques et d'un bref historique des événements, ainsi que d'une présentation des femmes et hommes que nous commémorons et honorons. Elle est réalisée en partenariat avec les associations d'anciens combattants et patriotiques de la ville.



Après cette formation, les enfants passent à la pratique. Ils sont pris en mains par leurs pairs aux cours des cérémonies et portent à tour de rôle, le drapeau offert par la ville au Conseil municipal de jeunes, ainsi que celui qui l'a été par le Conseil départemental de l'Essonne pour le Centenaire de la première guerre mondiale ; ce sont des drapeaux plus petits que ceux des grands, ils sont adaptés à leur morphologie.



L'âge autorisé pour porter les drapeaux de la taille des aînés étant de 13 ans, à la demande des enfants quittant le CMJ, la municipalité vient d'acquérir un nouveau drapeau de taille intermédiaire. Ceci permettra de ne pas perdre le contact avec les bonnes volontés qui restent présentes aux cérémonies.

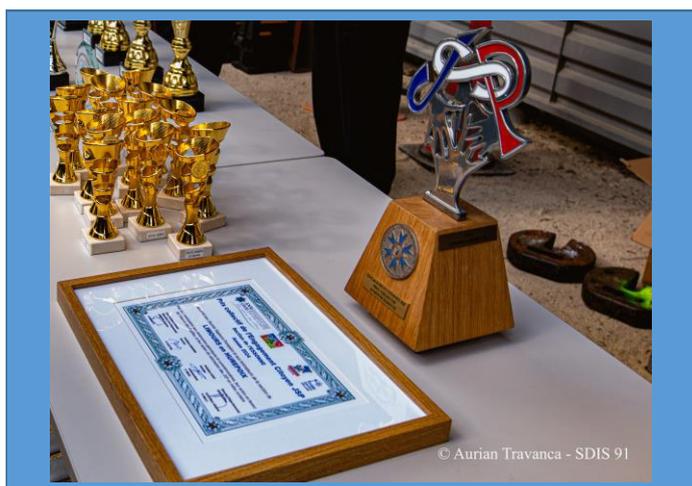
Plusieurs de ces jeunes sont devenus adultes et font toujours partie de notre effectif de porte-drapeaux.



## Remise du prix de l'engagement citoyen JSP

A la suite de la convention signée entre l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite et la section de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne, le trophée spécifique qui vise à promouvoir et à diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme a été remis à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Limours le 28 avril à l'occasion du rassemblement technique départemental des JSP.

C'est une première pour la remise de ce trophée qui récompense l'action des jeunes sapeurs pompiers pour leur participation aux cérémonies patriotiques et commémoratives, leur action en faveur de l'Œuvre des Pupilles, et leur action de valorisation des JSP en milieu scolaire.



## Galette des rois 2025

La section de l'ordre national du Mérite de l'Essonne a le plaisir de vous convier à notre rencontre annuelle autour de la galette.

Cette année, celle-ci se déroulera à Bièvres le samedi 8 février 2025.

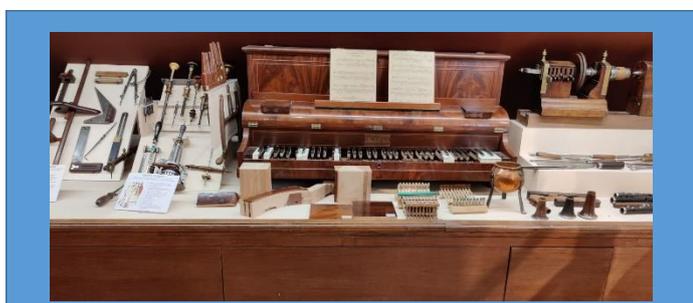
Le rendez-vous est fixé à 9h30 au musée de l'outil, place de l'église à Bièvres (91570).  
Le déjeuner est prévu à 12h30.

Elle débutera par la visite du Musée de l'outil et se poursuivra par un déjeuner au restaurant Le Seven à proximité, où nous partagerons la galette.

Situé au centre du village, le musée de l'Outil dispose de trois niveaux totalisant environ 150 m<sup>2</sup> de superficie. Des milliers d'outils sont présentés « en situation » sur trois niveaux d'exposition – Des métiers du bois, du fer et de la vigne, de l'orfèvrerie aux bâtisseurs de cathédrales en passant par l'écriture.

Des guides passionnés et passionnants de l'association « Les Amis de l'Outil » nous présenteront dans le musée une vingtaine de métiers anciens. Cette association a pour but la sauvegarde du patrimoine du travail manuel, collecte et conserve les outils anciens (40 000 outils), les recense avec leurs métiers et leur environnement.

La visite se fera en plusieurs groupes successifs de 12 personnes. Le 1er groupe débutera à 9h30. Les personnes suivantes pourront éventuellement visiter l'église Saint-Martin toute proche ou prendre un café.



---

## Nouveaux Adhérents

---

Voici la liste des nouveaux adhérents à la section de l'Essonne, par ordre alphabétique depuis notre dernière revue :

- Monsieur Vincent FAUVELL-CHAMPION (chevalier)
- Madame Céline FIORINI-DEBUISSCHERT (chevalier)
- Monsieur Bertrand GAUME (chevalier)
- Madame Brigitte HIEGEL (chevalier)
- Madame Sylvie LAVISSE-VIOLET (chevalier)
- Madame Bénédicte MAITRE (chevalier)
- Monsieur Marc NICOLLIN (chevalier)
- Madame Cécile RICHEL (chevalier)
- Madame Sophie RIGAULT (chevalier)
- Monsieur Pascal SIMONNOT (chevalier)
- Madame Cécile TSHILENGE-BIRBA (chevalier)



---

## CARNET

---

Liste des décès dont nous avons eu connaissance depuis notre dernière revue :

- Monsieur Raymond ANCELLIN (93 ans)
- Madame Huguette ANDRE CORET (88 ans)
- Monsieur le Général Guy BOURDEAU (90 ans)
- Monsieur Roland BRESSON (89 ans)
- Madame Raphaële CADE (49 ans,)
- Monsieur Daniel CHARLOT (84 ans)
- Monsieur Michel COUCHE (89 ans)
- Monsieur André LE TIEC (95 ans)



Le 18 août 2024 nous avons appris le décès du général Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'honneur de 2010 à 2016.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles.

**A.N.M.O.N.M.**  
**Section Essonne**



**Adresser votre  
courrier à :**

**A.N.M.O.N.M.**  
**Section Essonne**

**Hôtel de l'Arquebuse**  
**3 rue de l'Arquebuse**

**91100 Corbeil-Essonnes**

**Courriel : [anmonm91@gmail.com](mailto:anmonm91@gmail.com)**

**Téléphone : 07.48.58.00.49**

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- \* d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- \* d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- \* d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel.

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le préfet de l'Essonne est président d'honneur de la section

Vous avez une expérience à faire partager, des photos,  
un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,

n'hésitez pas à les envoyer  
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro.

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 350 exemplaires

Copyright © : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.